

Chapitre 6: Conquêtes et sociétés coloniales / Exercices

Corrigés

I. La conquête coloniale

A. Les motivations des colons

Exercice 1 : Comprendre un document

Consigne : Lisez le texte ci-dessous et répondez aux questions.

« Coloniser, c'est se mettre en rapport avec des **pays neufs**, pour profiter des ressources de toute nature de ces pays, les mettre en valeur dans l'intérêt national, et en même temps apporter aux **peuplades primitives** qui en sont privés les avantages de la culture intellectuelle, sociale, scientifique, morale, artistique, littéraire, commerciale et industrielle, apanage des races supérieures. La colonisation est donc un établissement fondé en pays neuf par une **race avancée**, pour réaliser le double but que nous venons d'indiquer. »

Alexandre Merignhac, *Précis de législation et d'économie coloniales*, Paris, 1912.

1) Présentez ce document

Nature	Texte
Auteur	Alexandre Merignhac
Date	1912
Source	<i>Précis de législation et d'économie coloniales</i>

2) De qui ou de quoi parle l'auteur quand il utilise ces formulations, tirées du texte :

L'auteur dit...	Ce qui signifie...
« pays neufs »	Les colonies des métropoles européennes
« peuplades primitives »	Les populations colonisées
« race avancée »	Les Européens

3) Selon l'auteur, de quoi sont privées les « peuples primitives » ? Citez le texte

Selon l'auteur, les « peuplades primitives » sont privées de « la culture intellectuelle, sociale, scientifique, morale, artistique, littéraire, commerciale et industrielle ».

4) Selon l'auteur, la colonisation permet à la métropole de réaliser un « double but ». Lesquels ?

- Le premier but est de « profiter des ressources de toute nature » des colonies.
- Le second but est d'apporter la civilisation aux « peuplades primitives ».

5) Le texte a été écrit en 1912. Quel est la situation de l'empire colonial français à cette date ? A cette époque, l'empire colonial français est à son apogée. L'Algérie est « pacifiée », le Dahomey est conquis, etc.

B. Les réactions et les images de la colonisation en Europe

Exercice 2 : Comprendre un document

Consigne : Lisez le texte et répondez aux questions

« Comment devons-nous coloniser ?

Malheureusement, les méthodes de colonisation ont trop souvent pêché par la violence. On a prétendu que la guerre était légitime contre des « races inférieures », qu'il n'était pas permis de laisser inexploitées tant de richesses jusqu'alors perdues pour le genre humain.

La France, toujours capable d'une action généreuse et plus humaine, a été la première à préconiser la méthode pacifique, plus habile, plus sûre. Elle veut imposer ses colons aux indigènes, non par la force des armes, mais par les bienfaits de la civilisation. Elle veut une pénétration lente du pays.

Les colons apparaissent non comme des maîtres cruels et avides, mais comme des guides plus instruits, comme des protecteurs. »

Extrait du manuel scolaire de Rogie et Despiques, *Histoire de France, cours supérieur*, 1902.

1. Présentez ce texte et résumez rapidement son sujet. A qui s'adresse-t-il ?

Il s'agit d'un extrait de manuel d'histoire, consacré à l'histoire de France et publié en 1902. Il s'adresse donc à des élèves de cours supérieur.

2. L'auteur critique ceux qui légitiment la guerre coloniale. Quel est leur argument ?

Selon l'auteur, les guerres coloniales ne sont pas la bonne réponse pour coloniser. Il parle de « pêcher par la violence ». Ainsi, il valorise la « méthode pacifique » et souhaite que la France s'impose aux indigènes par « les bienfaits de la civilisation ».

3. Selon le document, comment la France a-t-elle colonisé ses colonies ? Cela vous paraît-il juste ?

Selon le document, c'est par cette méthode « pacifique », « généreuse » et « plus humaine » que la France a colonisé les différents territoires de son empire colonial. C'est une vision très édulcorée voire mensongère de la réalité. En effet, on peut prendre l'exemple de l'Algérie ou encore du Dahomey qui ont donné lieu à des conquêtes violentes et longues.

4. A quoi sont comparés les colons ? En conséquence, à quoi sont comparés les indigènes ?

Les colons sont comparés à des « guides instruits, comme des protecteurs ». Cette description ressemble à celle de professeurs ayant le savoir. En conséquence, les indigènes seraient des élèves, en position de soumission vis-à-vis de la parole sage des Européens.

Exercice 3 : Comprendre un document

Consigne : Observez ce document et répondez aux questions.



« Colonisons ! », *L'Assiette au beurre*, n° 110, 9 mai 1903.

1. Quelle est la nature de ce document ?

Ce document est une Une du journal *L'Assiette au beurre* n°110, daté de mai 1903.

2. Quel est le contexte colonial au moment de sa parution ?

L'empire colonial français est à son apogée. L'Algérie est colonisée à cette date entièrement. Le territoire algérien est divisé en trois départements français.

3. Décrivez les différents personnages :

« La mère patrie »	La « mère patrie » est représentée sous les traits d'un soldat à l'air
--------------------	--

	menaçant et antipathique, tenant un sabre à la main.
« Sénégal, Martinique et Dahomey »	Ces trois « personnages » représentent des colonies. Elles ont les traits d'esclaves nus et enchaînés. Les chaînes sont tenues par la « mère patrie ».
La femme en blanc	La femme en blanc semble être une Algérienne compte tenu de l'inscription sur son habit. Elle est grande, joliment vêtue et regarde droit devant elle.
L'homme en noir	L'homme en noir est habillé comme un bourgeois européen. Il s'accroche à l'Algérienne sans pouvoir suivre son rythme (il en perd son chapeau). Il regarde en arrière.

4. Expliquez le texte sur l'habit de la femme en blanc.

Il est écrit « L'Algérie aux Algériens ». Cette phrase signifie que l'Algérie doit retrouver son indépendance et que la colonisation par la France est très négative et doit cesser. Le fait que ce texte soit rédigé sur l'habit de la femme algérienne renforce l'idée selon laquelle le peuple algérien doit être libéré. Cette femme est grande, libre et avance vers l'avenir.

5. Concluez en expliquant le positionnement de ce journal sur la question coloniale.

Ce journal a une position fermement anticoloniale. Il présente la colonisation comme violente et apparente la France à un État esclavagiste. Le seul personnage représenté de façon positive est la femme algérienne, portant le message « L'Algérie aux Algériens ».

C. Les réactions dans les pays colonisés

Exercice 4 : Confronter des documents – La conquête de l'Algérie

Consigne : Lisez les textes puis rédigez un développement d'une quinzaine de lignes montrant que la conquête de l'Algérie a été violente.

Document 1 : Témoignage du Général Bugeaud, qui organise la conquête

« Il faut que les Arabes soient soumis ; que le drapeau de la France soit seul debout sur cette terre d'Afrique. Mais la guerre indispensable aujourd'hui n'est pas le but. La conquête serait stérile sans la colonisation. Colonisation et agriculture sont absolument synonymes ; mais on ne cultive qu'avec la sécurité et la sécurité ne s'obtient que par la paix.

Thomas Robert Bugeaud, *Ecrits*, 1837

Document 2 : Un général français raconte la conquête

1 Cher frère [...],

Je me suis battu presque tous les jours, de 5 h du matin jusqu'à 7 h du soir ; j'ai laissé sur mon passage un vaste incendie. Tous les villages, environ 200, ont été brûlés, tous les jardins saccagés, les oliviers coupés¹ [...]. Les Kabyles², au nombre d'environ 2 000, avaient fait la faute de s'entasser sur une longue crête boisée, défendue à gauche par un ravin profond et à droite par une plaine accidentée [...]. J'ai envoyé dans le ravin le bataillon de tirailleurs indigènes [...]. Au signal d'un coup de canon, toutes les troupes se sont élancées au pas de charge. La cavalerie a été couper la retraite aux Kabyles à plus de 2 km, et les a rejetés dans un ravin et sur les baïonnettes des zouaves³. Alors ce n'a plus été qu'une

10 déroute et un massacre. 431 Kabyles comptés sont restés sur le terrain.

Lettre du général de Saint-Arnaud à M. de Forcade, le 25 mai 1851.

Document 3 : Les grandes dates de la conquête algérienne

1830

Débarquement des Français

1847

L'Algérie colonie française

1871

Fin de la « pacification »

Document 4 :



« *Combat de la Sickak* », Horace Vernet, 1840.

Cette représentation de bataille fait suite à la prise d'Alger décidée en 1830 par Charles X.

En 1840, Louis-Philippe commande à Vernet de nombreuses toiles destinées à illustrer les principales victoires de la campagne algérienne.

Ce lot d'images montre bien que la campagne militaire en Algérie a été difficile. Les soldats algériens sont représentés comme valeureux et acharnés.

Source : Histoire par l'image

Développement :

La conquête de l'Algérie débute en 1830 sur l'initiative du roi Charles X. La résistance algérienne est importante et la conquête est violente. On voit que le général Bugeaud, qui commande les troupes françaises, estime qu'il faut « soumettre les Arabes ». De même, le général de St Arnaud écrit dans sa lettre que les troupes françaises ont procédé à des destructions de villages ou encore à la mise à mort de Kabyles qui résistaient. Des images de ces batailles ont été commandées par Louis-Philippe (doc 3). On y voit la violence de cette guerre, au cours de laquelle les troupes arabes sont montrées comme combattives.

L'Algérie est considérée comme colonie française en 1847, soit 17 ans après le début de la conquête. Cependant, il faut attendre 1871 pour que l'Algérie soit « pacifiée ». Ainsi, il a fallu 41 ans pour que la France vienne à bout de la résistance algérienne.

II. La domination coloniale

A. Différents modes de colonisation

Exercice 5 : Comprendre un document

Source : lesmatérialistes.com



Affiche célébrant les 30 ans de la conquête de l'Algérie.

1. Décrivez les personnages. En quoi sont-ils stéréotypés ?

On voit deux personnages. L'homme le plus à droite est un Arabe algérien. Il est représenté en habit traditionnel et porte la barbe. A sa gauche, se trouve un colon français portant une tenue typique du colon (chapeau blanc, pantalon bouffant, chemise). On observe aussi une attitude très stéréotypée. L'Arabe est montré comme souriant, il regarde vers le Français. Ce dernier a une attitude très paternaliste vis-à-vis du personnage colonisé : il a son bras autour de ses épaules.

2. Décrivez le paysage

Le paysage est rural. On voit des champs à perte de vue, avec différents produits alimentaires : blé, vigne, dattes, ... Cette agriculture est mécanisée. On voit un tracteur sur la gauche de l'image.

3. L'Algérie est, pour l'empire colonial français, une colonie d'exploitation. En quoi cette affiche s'insère-t-elle dans cette présentation du territoire algérien ?

Cette affiche montre l'Algérie comme une colonie d'exploitation car l'État français souhaitait voir s'installer des colons français dans le domaine de l'agriculture. On peut supposer, en regardant cette affiche, que l'homme représenté comme un colon est un de ces Français installé en Algérie pour y acquérir des parcelles. Ainsi, le personnage arabe à sa droite serait un de ses employés.

4. A qui est destinée cette affiche ? Quel est son objectif ? Développez votre réponse sur une dizaine de lignes.

Cette affiche semble destinée à la population française en métropole mais aussi en Algérie. En métropole, cette affiche permettrait de répondre à deux objectifs :

- Informer les habitants de la métropole des « bienfaits » de la colonisation de l'Algérie, en montrant les richesses qui y sont produites.
- Inciter d'autres Français de métropole à s'installer en Algérie.

Sur le territoire algérien, cette affiche permettrait de conforter les colons installés sur place, en insistant sur leur rôle dans l'essor économique de la France.

Cette affiche est donc une justification de la colonisation en Algérie. On y retrouve les deux justifications habituelles de la colonisation : l'aspect civilisationnel est montré par la suprématie de l'homme blanc sur l'Algérien ; l'aspect économique est montré par la profusion de ressources alimentaires.

B. La domination de la métropole

Exercice 6 : Comprendre un document – la « mission civilisatrice » de la France

Illustration d'une école publique de garçons en Algérie, 1858, dans le journal hebdomadaire *L'illustration*.

Sur le tableau : « *Mes enfants aimez la France votre nouvelle patrie* ».

Source : Canopé



1. Présentation du document

Nature, source, date

Ce document est une illustration, représentant une école publique de garçons en Algérie, en 1858. Il a été publié dans le journal hebdomadaire *L'illustration*. Son auteur n'est pas connu.

2. Description

Où se passe la scène ? Qui sont les personnages ? Qu'est-il écrit sur le tableau ? ...

La scène se déroule dans une école de garçons en Algérie. Les élèves sont de jeunes garçons algériens. Ils sont une dizaine, assis sur un tapis. Derrière eux sont assis des hommes algériens assis sur des sièges. Tous écoutent le maître d'école, un Français, assisté d'un homme plus jeune. Le maître montre un tableau noir sur lequel est écrit « *Mes enfants aimez la France votre nouvelle patrie* ». On voit également une table sur laquelle sont disposés des cahiers.

3. Analyse

Quelle image de la présence française en Algérie cette illustration donne-t-elle ? A votre avis, à qui est-elle destinée et dans quel but ? N'oubliez pas d'expliquer la phrase rédigée sur le tableau.

Cette illustration donne une image très positive de la colonisation. Les élèves sont très concentrés et regardent le maître avec un grand respect. Tous les visages sont tournés vers le tableau. Sur le tableau, il est écrit que la France est la « nouvelle patrie » des élèves : on leur apprend donc à aimer le pays qui les a colonisés. On ne voit aucune réaction négative de la part des Algériens, y compris de la part des adultes.

Cette image a un double objectif :

- Elle permet de vanter la « mission civilisatrice » de la France aux habitants de la métropole. C'est une justification de la colonisation.
- Elle permet de montrer une image positive des colons aux Algériens eux-mêmes, en présentant la France comme dispensatrice de savoirs et d'éducation.

Exercice 7 : Comprendre un document – le travail forcé

Voici un entretien du magazine L'Histoire avec un historien spécialiste de l'histoire coloniale, M. Elikia M'Bokolo, en 2005.

L'H. : Qu'est-ce qui change avec la colonisation ?

E. M'B. : Les colonisations donnent naissance à des formes de travail très spécifiques que nous finirons par appeler le « travail forcé* ». Celui-ci apparaît à partir des années 1880 pour être progressivement légalisé au cours des deux décennies suivantes.

[...]

Un système juridique se met en place, conforté par les théories racistes, qui refuse aux Africains les droits des citoyens européens et notamment celui de mettre leur force de travail sur un marché libre. A ces « indigènes », on va pouvoir imposer un travail obligatoire. Tout un discours idéologique se construit alors pour affirmer que les Africains n'aiment pas le travail !

L'H. : Quelles formes prend ce travail forcé ?

E. M'B. : Dans certains cas, il s'agit de travaux d'utilité publique : il faut construire des routes et des équipements, porter les affaires des troupes et des administrations coloniales qui conquièrent de nouveaux espaces. A mesure que la colonisation avance, on réquisitionne des hommes dans les villages, en privilégiant les plus vigoureux.

Toute la communauté villageoise s'en trouve déséquilibrée. Les vieux, les jeunes et les femmes doivent d'une part contribuer à alimenter ces gens qui partent et, d'autre part, se substituer à eux dans leurs travaux. Cette situation que l'Europe a bien connue en temps de guerre, mais en général pour une durée limitée, est générale en Afrique pendant tout le premier âge colonial.

L'H. : Le travail forcé, est-ce différent de l'esclavage ?

E. M'B. : Juridiquement, les statuts sont différents. L'esclave est le bien de son maître. Le travailleur forcé, lui, reste libre en droit. Cela dit, dans les faits, les travailleurs forcés sont réquisitionnés et maintenus au travail sous la contrainte. Ils ne touchent aucun salaire et doivent être nourris par les populations des villages qu'ils traversent. Il existe certes des formes de compensation : on donne par exemple au travailleur du sel ou du tissu. Mais ces rétributions restent tellement en dessous de la valeur du travail fourni qu'on ne peut appeler cela un salaire.

Consigne : Répondez aux questions suivantes après avoir lu avec attention ce document.

1. « Un système juridique se met en place ». Quel nom ce système prend-il dans l'empire colonial français dans la deuxième moitié du XIXe siècle ?

Ce système est régi par le Code de l'Indigénat dans l'empire colonial français. Ce code est généralisé en 1887 à toutes les colonies françaises.

2. Quels types de travaux sont confiés aux indigènes dans le cadre du travail forcé ?

Les types de travaux confiés aux indigènes sont généralement des travaux d'utilité publique : construction de routes et d'équipements, porter les affaires des troupes, ... Ils sont ainsi réquisitionnés par les autorités européennes locales pour aider à installer les infrastructures qui serviront l'économie coloniale.

3. Quelles sont les conséquences du travail forcé pour les sociétés africaines qui le subissent ? Justifiez.

Les conséquences sont doubles. Tout d'abord, les hommes réquisitionnés n'ont aucun droit ni salaire. Ils peuvent être violentés. De plus, il y a également un impact sur leurs villages d'origine car les sociétés sont alors privées de leurs hommes jeunes et en bonne santé. Les femmes et vieillards restés au village doivent alors les remplacer dans leurs travaux.

4. Quelle est la différence entre « travail forcé » et « esclavage » ?

Il existe une différence de statut juridique. Un esclave appartient à son maître, comme une marchandise. Un travailleur forcé est théoriquement un homme libre. Néanmoins, les deux situations se ressemblent fortement dans les faits : pas de salaire, violences, ...

5. Dès lors, comment définiriez-vous le travail forcé ?

Le travail forcé est un travail obligatoire et non rémunéré, exigé par les autorités de la métropole. Il ne concerne que les populations indigènes et pas les colons. Comme l'esclavage, le travail forcé implique des violences physiques voire des sévices corporels (mutilations, fouet, ...).

III. Colonisation et tensions en États : l'exemple de Fachoda

Exercice 8 : Comprendre un document – la conférence de Berlin (1885)

Source : Tidiak.fr



« A chacun sa part », caricature de Draner parue dans *L'Illustration* du 3 janvier 1885.

1. Rappelez le contexte, la date et l'objectif de la Conférence de Berlin.

La Conférence de Berlin a lieu en 1885 à Berlin. Les empires coloniaux des puissances européennes sont quasiment à leur apogée. Les deux empires coloniaux principaux sont ceux du Royaume-Uni et de la France mais d'autres puissances disposent de colonies (Belgique, ...). L'objectif de la conférence est d'organiser la colonisation du continent africain.

2. Qui sont les personnages attablés ?

Les hommes attablés représentent les différents États conviés à la Conférence, à savoir 11 pays européens ainsi que les États-Unis et l'Empire ottoman.

3. Expliquez le rôle du personnage debout, qui coupe le gâteau.

L'homme debout tenant le couteau est le chancelier allemand Bismarck. Il coupe un gâteau portant le mot « Afrique ». C'est lui qui a organisé la Conférence, qui se tient à Berlin, en Allemagne.

4. Expliquez le sens de cette caricature sans oublier son titre : qu'a souhaité montrer l'auteur ? 5 lignes minimum sont attendues.

Bismarck découpe un gâteau représentant le continent africain, en disant « A chacun sa part ». Chaque « part » de l'Afrique revient donc à un pays présent à la Conférence. On observe qu'aucun Africain n'est présent. Ainsi, le territoire de l'Afrique est découpé et partagé de façon unilatérale par les puissances européennes, sans solliciter l'avis des habitants. Le fait de représenter cela par un « gâteau » montre le mépris et le manque d'intérêt des Européens vis-à-vis des populations colonisées.

5. Cette conférence a-t-elle permis de pacifier durablement les relations entre Européens concernant l'Afrique ? Justifiez.

Cette Conférence avait pour but d'organiser la colonisation africaine. Néanmoins, cela n'a pas pacifié durablement les relations entre Européens. En effet, quelques années plus tard en 1898, de fortes tensions naissent de la crise de Fachoda entre Britanniques et Français. Les Français se retirent mais cet épisode montre que les relations restent tendues et que les territoires colonisés sont des enjeux de puissance pour l'Europe.